

Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)*

Protégée

Annexe IV Directive Habitats/Faune/Flore

Liste Rouge France : LC

Liste Rouge Auvergne : LC



Ecologie et conservation

C'est l'une des premières espèces à sortir d'hibernation, des individus étant identifiés en vol lors de périodes de réchauffement de plusieurs jours à la sortie de l'hiver. Les sites d'hibernation pour l'espèce sont quasi-impossibles à découvrir et les simples observations à vue ne permettent pas l'identification spécifique des Pipistrelles. Bien moins présente que la Pipistrelle Commune, elle est malgré tout contactée très régulièrement sur ses territoires de chasse. Avec a priori très peu de limites dans l'utilisation des milieux, elle est régulièrement enregistrée au-dessus des étangs et plans d'eau, mais aussi dans les milieux urbains et jusqu'à 1750 mètres d'altitude.

Répartition globale

Sa répartition s'étend du sud de la péninsule Ibérique au Proche-Orient et du Caucase au Kazakhstan, au Pakistan et en Inde. Sa limite nord est actuellement en Ukraine.



Répartition régionale

La Pipistrelle de Kuhl est présente sur l'ensemble de la région Auvergne. Il n'a jamais été mis en évidence de différence entre le nord et le sud de la région. Les secteurs à fortes densités de zones humides (étangs, lacs, tourbières...) semblent aussi être attractifs. A cela s'ajoute les vallées aux versants exposés au sud présentant un faciès méridional.

Résultat lors de l'étude

La Pipistrelle de Kuhl est bien représentée et a été contactée sur toutes les stations lors de plusieurs soirées. Toutefois, son activité globale reste modeste. Le statut reproducteur de l'espèce reste à démontrer et des gîtes de parturition doivent exister dans le bourg (parfois mixte avec *P. pipistrellus*).

